

# AUSSONNE

# Actualités

OCTOBRE 2013 •

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Parc des Expositions  
*Enquête publique*  
p. 3

Ecoles  
*Une rentrée dans la sérénité*  
p. 4-5





## SOMMAIRE

	pages
<b>Urbanisme</b> .....	<b>3</b>
• Enquête publique hors pair pour le Pex	
<b>Ecoles</b> .....	<b>4-5</b>
Une rentrée dans la sérénité	
<b>Travaux</b> .....	<b>6-7</b>
• Un nouveau profil pour la rue du 19-Mars-1962	
<b>Environnement</b> .....	<b>8-10</b>
• Site retenu pour les jardins solidaires	
<b>Vie Locale</b> .....	<b>11-13</b>
• Des citoyens à l'honneur	
• Un été en noir	
<b>Economie</b> .....	<b>14</b>
• Un centre de lavage aux Portes d'Aussonne	
<b>Culture</b> .....	<b>15</b>
• Les rendez-vous du trimestre	
<b>Vie Associative</b> .....	<b>16-17</b>
• Le cercle des Amis d'Emilien s'agrandit	
• Nouveau, un club de judo	
<b>Expression libre</b> .....	<b>18</b>
<b>Adresses utiles</b> .....	<b>19</b>
<b>Les temps forts</b> .....	<b>20</b>
Retour sur l'album de rentrée	

Chers(ères) Administrés(ées),

### Tout le monde est sur le pont

L'ensemble des services municipaux se sont mobilisés pour permettre la réussite de la rentrée notamment celle des classes élémentaires et maternelles avec l'application des nouveaux rythmes pédagogiques et accompagnements scolaires et périscolaires.

Malgré les épreuves que certaines ont subi, les associations ont également ré-ouvert leurs portes pour vous offrir activités culturelles, socio-culturelles et sportives selon votre choix. N'oubliez pas de consulter ce bulletin pour prendre connaissance des dates à ne pas manquer.

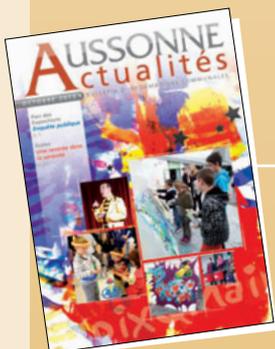
Une fois de plus nous tenons à remercier tous les acteurs de la vie sociale, professionnels et bénévoles, qui rendent aux Aussonnais, une vie plus agréable et adaptée, nous l'espérons, à leurs attentes.

De plus, si la chaleur de l'été avait quelque peu mis les chantiers en sommeil, les entreprises de voiries poursuivent l'aménagement de notre centre bourg par la remise à niveau de la rue du 19 mars 1962 et par l'amélioration de l'éclairage public de l'avenue de la République. La réhabilitation extérieure et intérieure de l'église nous occupera aussi pendant près d'un an.

**Lysiane MAUREL**  
Maire d'Aussonne

Numéro gratuit

**Graphiste :**  
ORSEAU Philippe  
Tél. 06 20 68 09 10  
www.orseau.com  
**Imprimeur :**  
IMPRIMERIE RELIEFDOC  
Tél. 05 61 24 49 98



# Parc des Expositions

## Enquête publique

### unique

Le projet de Parc des Expositions est en bonne voie. La prochaine étape importante est celle d'une enquête publique. La Préfecture de Haute-Garonne a fixé les dates de cette enquête qui a débuté le 4 novembre et se déroulera jusqu'au 13 décembre à 17 h.

Cette enquête publique dite « unique » va regrouper six enquêtes thématiques dans une même procédure. Cette démarche est exceptionnelle. Elle est dictée par la dimension du dossier et les nombreuses incidences. Pour exemple, la création du parc des Expositions va générer six kilomètres de voies nouvelles. Une enquête porte donc sur les voiries. De même, elle va nécessiter la révision du Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Métropole pour les communes d'Aussonne et de Beauzelle. Pour la première fois, de manière exemplaire, le dossier de Permis de Construire sera traité en même temps que ceux consacrés aux enquêtes préalables.

## Une approche facilitée

Au total, le dossier des six enquêtes comprend... 3500 pages ! A enquête exceptionnelle, moyens exceptionnels. Tout a été fait pour que les citoyens qui le souhaitent puissent appréhender les enjeux et s'expriment sur ce dossier.

Toulouse-Métropole via Europolia, la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) mandatée, a mis en place un dispositif particulier. Il comprendra :

### 1- Un guide de lecture et une note de présentation non technique.

Ces documents ont une visée méthodologique. Ils donnent une vision globale et synthétique du projet et des différents dossiers à examiner.



### 2 - Six dossiers d'enquête :

ces dossiers correspondent aux six enquêtes thématiques ; ce sont :

- L'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
- La mise en compatibilité du Plan Local

- d'Urbanisme Toulouse-Métropole - Communes d'Aussonne et de Beauzelle.
- Le dossier d'enquête parcellaire
- Le dossier « Loi sur l'Eau »
- Le dossier classement et déclassement de voiries
- Le dossier du Permis de Construire



Pendant la durée de l'enquête publique, les documents seront disponibles :

### Dans les collectivités publiques :

- Au siège de Toulouse Métropole, 6 Rue René Leduc à Toulouse
- Dans les communes concernées : Beauzelle, Aussonne, Cornebarrieu, Seilh, Pibrac

Un dispositif spécifique (meuble et pupitre didactique) a été déposé dans chacun de ces lieux.

### Sur les sites internet :

- <http://www.toulouse-euro-expo.com/>
- [www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePEX](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePEX)
- Sur les sites des communes concernées, via un lien.

### 3 - Un registre

Un registre est à disposition dans chacune des communes concernées et au siège de Toulouse Métropole pour que le public puisse y consigner ses observations.



### 4 - La commission d'enquête

Elle tiendra des permanences et recevra le public :

à la **Communauté urbaine de Toulouse Métropole** :

- le mercredi 27 novembre de 11h à 14 h
- le jeudi 12 décembre de 14 h à 17 h

à la **mairie d'Aussonne** :

- le jeudi 7 novembre de 14 h à 17 h
- le samedi 30 novembre de 9 h à 12 h



### 5 - Des adresses dédiées

Outre ces moyens, le public peut aussi consulter le dossier et faire part de ses observations :

### A partir des sites dédiés :

- Le site de la Mairie [www.aussonne.fr](http://www.aussonne.fr)
- Le site dédié [www.toulouse-euro-expo.com](http://www.toulouse-euro-expo.com)
- [www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePEX](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePEX)

Les dossiers peuvent être téléchargés. Par contre, les observations ne pourront être déposées que dans la période officielle de l'enquête, soit entre le 4 novembre et le 13 décembre. Autre détail, ce site n'est pas un forum, les déposants ne recevront pas de réponse, mais les observations enregistrées avant le 13 décembre seront versées au dossier d'enquête publique.

### Par courrier :

Les observations peuvent également être transmises par courrier à :

Communauté Urbaine Toulouse Métropole  
Bâtiment Marengo Boulevard  
6 rue René-Leduc - BP 31505  
Toulouse Cedex 5

### 6 - Une réunion publique

Une réunion publique aura lieu le :

**Samedi 23 novembre 2013**  
à 10 h  
à la salle des fêtes  
de Garossos à Beauzelle.



Florian Gimel

## Jules-Ferry Vu de l'intérieur

**Le groupe scolaire Jules-Ferry B est dirigé par Anne Croharé.** Il comprend six classes, 2 maternelles, 2 CP et 2 CE1. Outre Anne Croharé, il a vu l'arrivée de Mme Paravano qui a pris en charge la classe des petits-moyens

**Le groupe scolaire Jules-Ferry A est dirigé par Florian Gimel.** Il comprend 1 classe de CP, 2 classes de CP/CE1, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 3 classes de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 3 classes de CM1, 1 classe de CM1/CM2 et 3 classes de CM2. L'équipe pédagogique accueille trois nouvelles enseignantes, Mmes Pérez, Marca et Raymondaud.

A la tête de leur établissement, Anne Croharé et Florian Gimel ont apprécié l'organisation même du groupe scolaire qui témoigne d'une volonté de saine collaboration. « Ces locaux ont été conçus pour que chacun ait son domaine. On a, à la fois des salles pour l'école, des salles pour l'Alae et des salles communes », constate Florian Gimel. « En ce sens et avant l'heure, la commune a eu la volonté de permettre le dialogue et la co-éducation entre les acteurs qui partagent « le temps de l'enfant », équipes pédagogiques, équipes d'animation, agents de services communaux, parents... Aujourd'hui, les textes lui donnent raison » dit-il.

Le Projet Educatif Territorial va conforter cette ligne et renforcer « le partage des valeurs communes », dit Florian Gimel, notamment via le programme des Activités Pédagogiques Complémentaires progressivement mis en place.

# Rentrée sous le signe de la sérénité

**Le 3 septembre, le groupe scolaire Jules-Ferry et l'école Louise-Michel ont ouvert grand leurs portes. 780 petits Aussonnais ont fait leur rentrée. Revue de détail.**

Si l'on refait l'histoire, il y a 3 ans, Jules-Ferry était « l'école élémentaire » de la ville. A la rentrée 2013/2014, il est devenu un « groupe scolaire » comprenant une école maternelle et deux écoles élémentaires. Cette nouvelle configuration répond à la fois à l'augmentation du nombre d'élèves et à une volonté de créer de véritables groupes scolaires.

Dans le même temps, la commune a choisi de mettre en œuvre dès cette rentrée le Projet Educatif Territorial (PEDT) et, dans ce cadre, d'appliquer les rythmes scolaires définis par la loi de programmation et de refondation de l'école de la République.

Enfin, le groupe Jules-Ferry, accueillait en ce début d'année Anne Croharé et Florian

Gimel, deux directeurs qui prenaient leurs fonctions sur notre commune.

Autant de changements vécus dans la sérénité puisque la rentrée avait fait l'objet d'une préparation rigoureuse. Qu'il s'agisse des projets d'école, projets d'accueils de loisirs, Marie Jousseau, directrice du service Enfance-Jeunesse-Education, se félicite de « l'excellente collaboration des directeurs et des professeurs des écoles. Un dialogue constructif a pu s'établir de manière à ce que tous les acteurs, enseignants, animateurs des ALAE et agents communaux mis à disposition de l'école puissent agir dans une parfaite complémentarité ».

Au total près de 800 élèves ont fait leur rentrée dans d'excellentes conditions.

## Louise-Michel Un bon équilibre

A l'école Louise-Michel, c'est le statu quo pour cette rentrée ; l'école historique de la ville attend sagement son extension (cf page 7). Dominique Maestre-Molla, sa directrice a accueilli 231 élèves répartis dans 3 classes de petits, 3 classes de moyens et 3 classes de grands. Dans cette configuration, équipe enseignante et animateurs ont créé le cocon chaleureux qui permet aux petits Aussonnais de grandir sereinement.

L'équipe pédagogique est restée stable et n'a enregistré ni arrivée ni départ.

## APC, comme les grands

Outre le changement des rythmes scolaires, le projet Educatif Territorial prévoit la mise en œuvre d'APC, Activités Pédagogiques Complémentaires. Ces activités sont programmées pour venir en soutien des acquisitions purement scolaires. Elles s'organisent à l'école élémentaire, mais dans les maternelles aussi. Les élèves de Louise-Michel termineront la classe à 16 h tous les jours, mais trois fois par semaine, ils bénéficieront de 30 minutes d'APC.

## Dans la marge

### Jardin pédagogique

L'été a été mis à profit pour border le jardin pédagogique situé dans l'enceinte de l'École Jules-Ferry. Les premiers travaux de maçonnerie ont été réalisés. Les services techniques ont parachevé le cloisonnement à partir d'éléments bois. Ce jardin va être mis à disposition des équipes pédagogiques et des équipes d'animation. Le terreau est posé ; il reste juste à semer des activités dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

### Rased

L'Education Nationale a ouvert sur la circonscription de Blagnac, un 4ème poste de psychologue en vue de renforcer le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased). Le « port d'attache » de ce psychologue se situera au groupe scolaire Jules-Ferry.



## Formation Un regroupement positif

Chaque année, le secteur enfance-jeunesse-éducation rassemble ses troupes pour une journée. Dispersée dans les divers services de la ville, l'équipe cultive ainsi l'esprit de corps, mais pas seulement. Cette journée soude aussi les agents autour d'un thème fédérateur dans leur pratique quotidienne. Le 30 août, en abordant le thème de la violence avec l'éclairage d'experts extérieurs, les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont abordé la question sous l'angle préventif. Un film réalisé « intra-muros » dans les structures communales a servi de base à une longue journée de débats, d'échanges et d'ateliers.

Le bilan de la journée est illustrant : le taux de satisfaction enregistré auprès des agents

est de 96 %, un véritable plébiscite ! La plupart des participants souhaitent voir cette formation prolongée d'une journée. Le personnel a aussi pointé la nécessité d'aborder des thèmes comme la maltraitance, le handicap ou l'homoparentalité... Bref, la « journée formation » intra-muros répond pleinement au souci de professionnalisation du personnel, des élus et responsables de services.

## CME Ils se sont retrouvés après les vacances !

A l'heure des retrouvailles les élus juniors n'ont pas manqué d'évoquer le voyage à Paris et la visite des institutions de la République. Le 17 octobre dans la salle du Conseil Municipal, en présence de Françoise Imbert, députée de la circonscription, ils consacreront une soirée à la projection des films et photos retraçant cette aventure. A leur agenda, ils ont aussi inscrit pour ces prochaines semaines, la visite du Conseil Régional.



## Voirie

# Requalification de la rue du 19-mars-1962

Témoignage du passé local, la rue du 19-mars n'a pas suivi l'évolution des temps. Y circuler est devenu difficile et sa requalification était à l'ordre du jour. La commune, par le biais de Toulouse-Métropole, qui assure désormais la compétence « Voirie », a donc travaillé à rendre santé à la voie et... sécurité aux riverains. Fin août, le schéma retenu leur a été proposé.

La première phase, qui concerne les travaux d'assainissement a démarré en septembre. Mi-octobre, le réseau d'eau potable a été repris. Ces interventions seront suivies, fin novembre, par l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public. Enfin, les travaux d'urbanisation de surface, réfection de la chaussée et création des trottoirs seront réalisés à partir de janvier 2014. Ces travaux entrent dans le programme plus général de réaménagement du cœur de bourg mené en plusieurs phases. Il a débuté par la réfection de l'avenue de la République, puis de la place de la Mairie,

des rues du Fort, Cahuzac et rue Salut. Comme ces dernières, la rue du 19-mars posait le problème de la sécurité du fait de son étroitesse. Les solutions apportées touchent à la fois au technique et au réglementaire. La mise en sécurité de la voie va porter sur trois points essentiels :

- L'aménagement d'une zone dite « de rencontre ». Sur ces zones, les trottoirs sont matérialisés au sol mais piétons, cyclistes et automobilistes circulent sur un espace commun. Piétons, puis cyclistes sont prioritaires sur les véhicules motorisés. La vitesse est limitée à 20 km/h. Le stationnement des riverains est intégré au plan de requalification.
- La création d'un ralentisseur trapézoïdal sur la chaussée.
- Enfin, le maintien en sens unique est une évidence. Le sens de circulation sera par contre précisé, en fin de chantier après une nouvelle concertation avec les riverains.

## Assainissement

Toulouse-Métropole poursuit la rénovation du réseau d'assainissement. Si ces travaux entraînent quelques perturbations pour la circulation, il faut rappeler qu'à terme, ils vont permettre la remise en état de ce réseau devenu obsolète. Par ailleurs, ces interventions permettent de substituer aux anciens, des matériaux plus respectueux de l'environnement. Les chantiers en cours se situent :

**Chemin d'Uliet** - Ils ont débuté mi-septembre et dureront jusqu'à la fin novembre. La circulation est totalement interdite sur la voie.

**Chemin de Barouna** - Le chantier a également démarré mi-septembre pour une durée de 3 mois.

**Chemin de Vieil Casac** - Le chantier sera ouvert en suivant celui du chemin de Barouna.

**Rue Marie-Curie** - Ne cherchez pas pour l'instant la rue Marie-Curie sur les plans de ville : elle n'y est pas. Toute nouvelle, cette voie va desservir le lotissement « Les Jardins Fleuris » en cours de construction chemin de Peyrelong.

## Plan d'accessibilité

Au titre de la loi pour l'égalité des chances de 2005, chaque commune a le devoir d'établir un plan de mise en accessibilité de la voie et des aménagements des espaces publics. Ce plan doit notamment permettre d'établir une continuité dans le cheminement piéton des personnes à mobilité réduite. En charge de la compétence voirie et espaces publics, Toulouse-Métropole a adopté un Schéma Directeur de la Voirie et des Espaces Publics qui va fixer les priorités.

La commune d'Aussonne s'est engagée à recenser, chaque année, les points critiques à améliorer et à fournir ce plan à Toulouse Métropole pour la mise en œuvre opérationnelle.

## Eclairage public

Les travaux de rénovation de l'éclairage public, Avenue de la République viennent de démarrer. L'objectif est double. Il s'agit de remettre à niveau le réseau avant obsolescence. Mais ces opérations entrent aussi dans le cadre plus général des plans d'économie d'énergie. Les nouveaux équipements lumineux utilisent des technologies moins gourmandes en électricité et limitent la consommation.

## Bâtiments

### Eglise

Le dossier administratif est clos et la partie visible de ce chantier passé par de longues procédures a démarré fin septembre. Pour rappel, le clocher de ce bâtiment dont l'entretien est à la charge de la commune, est classé. Si ce classement est une belle reconnaissance architecturale, toute intervention est soumise à de nombreux critères. La préparation du chantier nécessite un mois de travaux et les premières interventions devraient avoir lieu fin octobre. La restauration qui touchera l'intérieur et l'extérieur de l'église durera environ 12 mois. Le montant des travaux est estimé à 652 660 HT, maîtrise d'œuvre comprise.

### Logements sociaux

Propriétaire d'une maison et de ses dépendances en état de vétusté, route de Daux, la commune vient de vendre ce bien immobilier à la Société HLM Promologis. Celle-ci va réaliser deux logements sociaux qui réduiront le déficit de la commune au regard des exigences du Plan Local d'Habitat.



## Relais d'assistantes maternelles

C'est gagné pour les petits pieds ! Au RAM, une nouvelle tranche de sols souples vient d'être posée. Elle s'étire en terrasse pour permettre aux bambins de gambader en toute sécurité.

## En projet

# Ecole Louise-Michel, première étape

L'évolution des normes de construction n'a pas permis d'envisager l'extension de l'École Louise-Michel in situ, derrière la mairie (cf Aussonne-Actualités de juillet 2013). Par contre, le Conseil Municipal a entériné la décision de réimplanter cette école sur un site proche du village. Il a retenu un terrain, propriété de la commune, dans le quartier de Prunel, dans la proximité avec le collège. L'école Louise-Michel deviendra le troisième groupe scolaire aussonnais après Jules-Ferry A et Jules-Ferry B.

Un concours a été lancé pour définir le projet architectural. L'appel d'offres a connu une large audience puisqu'une soixantaine de dossiers ont été reçus en mairie, dont 59 ont été déclarés recevables et analysés. Dans une première étape, le jury de concours a retenu trois cabinets d'architectes. Ils sont toulousains ; il s'agit de :

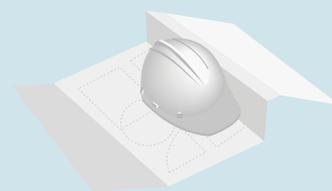
- GGR Architectes
- Damon Architecture
- Joffre Architecte

Ces trois cabinets travaillent actuellement au projet et devraient fournir prochainement plans et maquettes. Le jury\* se réunira pour examiner les dossiers et sélectionner le lauréat du concours. Suivront les phases d'avant-projet sommaire, puis détaillé, la constitution du dossier administratif avant le démarrage des travaux. Le groupe Louise-Michel devrait être livré pour la rentrée 2015/2016.

*\*Pour rappel, ce jury est composé de Lysiane Maurel, maire, de Francis Sanchez, Elain Canezin, Jean-Jacques Zamboni, adjoints au maire, de Pierre Castaing, Julien Ferté, conseillers municipaux, de trois architectes Tarn-et-Garonnais et de Marie Jousseau, directrice du service Enfance, Jeunesse, Education.*



- 1 Zone d'implantation de l'école Louise-Michel
- 2 Route de Merville
- 3 Collège Germaine Tillion



# Jardins solidaires

## L'implantation définie

Le dossier des jardins solidaires pousse ! Un pas important vient d'être franchi puisque dans sa séance du 26 août, le Conseil Municipal a entériné l'acquisition d'un terrain correspondant au cahier des charges défini après analyse des besoins. L'implantation a fait consensus. Très près du centre ville, ce terrain se trouve en zone agricole. Il n'est donc pas constructible mais situé en zone d'influence du beffroi, il a, par contre, nécessité la consultation des Bâtiments de France qui ont donné leur accord. Par ailleurs, l'activité prévue n'est pas génératrice de nuisance pour les riverains. A proximité, les réseaux d'alimentation en eau potable, électricité, assainissement pourront facilement être raccordés. Des aires de stationnement sont également proches. L'accès se fait par le chemin des Vitarelles

Sur les 3500 m<sup>2</sup> disponibles, la commune va tracer 13 parcelles à superficie variable. Une de ces parcelles sera réservée aux activités pédagogiques menées par les écoles ou par des associations.

### Les étapes de la réalisation

Les devis sont en cours d'étude. Les premiers travaux prévus concernent la création d'un réseau d'irrigation et le raccordement au réseau d'eau existant. La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne approvisionnera le terrain en eau. Suivront les travaux de terrassements pour l'implantation des cabanons des jardiniers et du bâtiment communautaire. Le chantier devrait démarrer à la fin de l'automne.



### Les attributions

En parallèle, le comité de pilotage affine les conditions d'attribution et d'utilisation. Pour rappel, comme déjà évoqué dans Aussonne-Actualités (avril 2013), ces jardins seront gérés par le CCAS. Ils seront attribués aux Aussonnais qui en feront la demande. Le comité de pilotage statuera sur ces demandes selon des critères définis : ces parcelles seront attribuées, en priorité, aux Aussonnais qui n'ont pas de jardin. La moitié des parcelles sera mise à disposition des familles à revenus modestes qui en feront la demande. Pour favoriser la mixité sociale, le comité de pilotage veillera à une représentativité élargie de la population : famille avec enfants, seniors, célibataires, personnes handicapées...

## Antennes, résiliation des baux

En avril 1998 et août 2002, le Syndicat des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours, avait signé une convention respectivement avec Orange France et SFR, opérateurs de téléphonie mobile. Ces conventions accordaient le droit d'implantation d'une antenne sur le château d'eau. Depuis ces années 2000, plusieurs éléments ont dû être reconsidérés. La création de la Communauté Urbaine Toulouse-Métropole a attribué à cette dernière la compétence environnementale. D'autre part, en une décennie, des études scientifiques, très suivies par les collectivités locales et des associations telles que l'ADEA ont étudié l'impact des ondes sur la santé. Enfin, le dynamisme de l'agglomération toulousaine a poussé les com-

munes à accueillir de nouveaux programmes de logements sur des zones, jusque là inoccupées. Dans ce cadre, la protection des populations nécessitait de repenser l'implantation de ces antennes. Partenaires dans ce dossier, la commune, l'ADEA et Toulouse-Métropole ont œuvré pour obtenir la résiliation des baux signés par les opérateurs. Par contre, pour leurs activités, entreprises et particuliers sont aujourd'hui dépendants du mobile. Il fallait donc trouver de nouveaux sites d'implantation des antennes relais.

La commune a veillé à ce que soient prises en compte les recommandations faites par les différentes expertises sanitaires. Elle a sensibilisé les propriétaires sollicités par les opérateurs afin d'éviter de nouvelles implan-



tations qui pourraient nuire à la santé des Aussonnais. Elle a donc proposé la mise à disposition d'un emplacement situé sur le domaine public, chemin de Las Planos Loungos, dans une zone très peu urbanisée, qui respecte les critères de distance avec les premières habitations.

# Riverains de l'aéroport

## Indemnisation à 100 % avant décembre

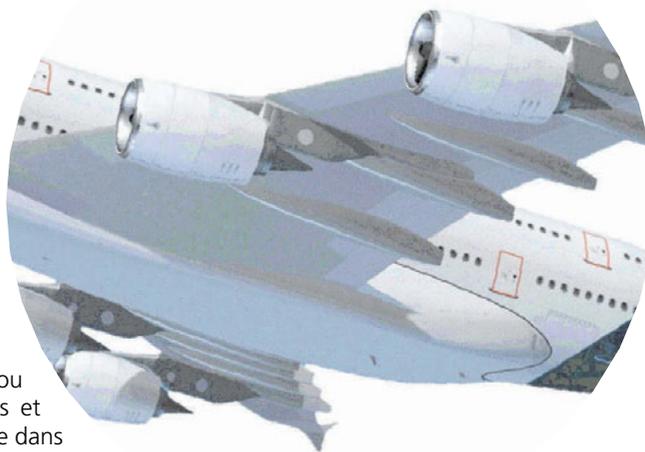
**Vous habitez dans la zone couverte par le Plan de Gêne Sonore (zone tramée sur le plan ci-dessous) ? Dans le cadre du dispositif Silencio d'aide à l'insonorisation, l'aéroport de Toulouse Blagnac a pris en juin une décision qui vous concerne : le taux d'aide pour l'insonorisation des bâtiments est portée à 100 % du coût de l'étude et des travaux.**

Une condition toutefois, ce taux est applicable pour les dossiers déposés avant le 31 décembre 2013. Les montants sont plafonnés en fonction de certains critères : types

de logements (individuels ou collectifs), nombre de pièces et zone du Plan de Gêne Sonore dans lequel le logement se situe.

Ci-dessous, la carte précise les secteurs concernés. En cas de doute, vous pouvez consulter le service d'urbanisme local à la mairie. Tél 05 62 13 47 23

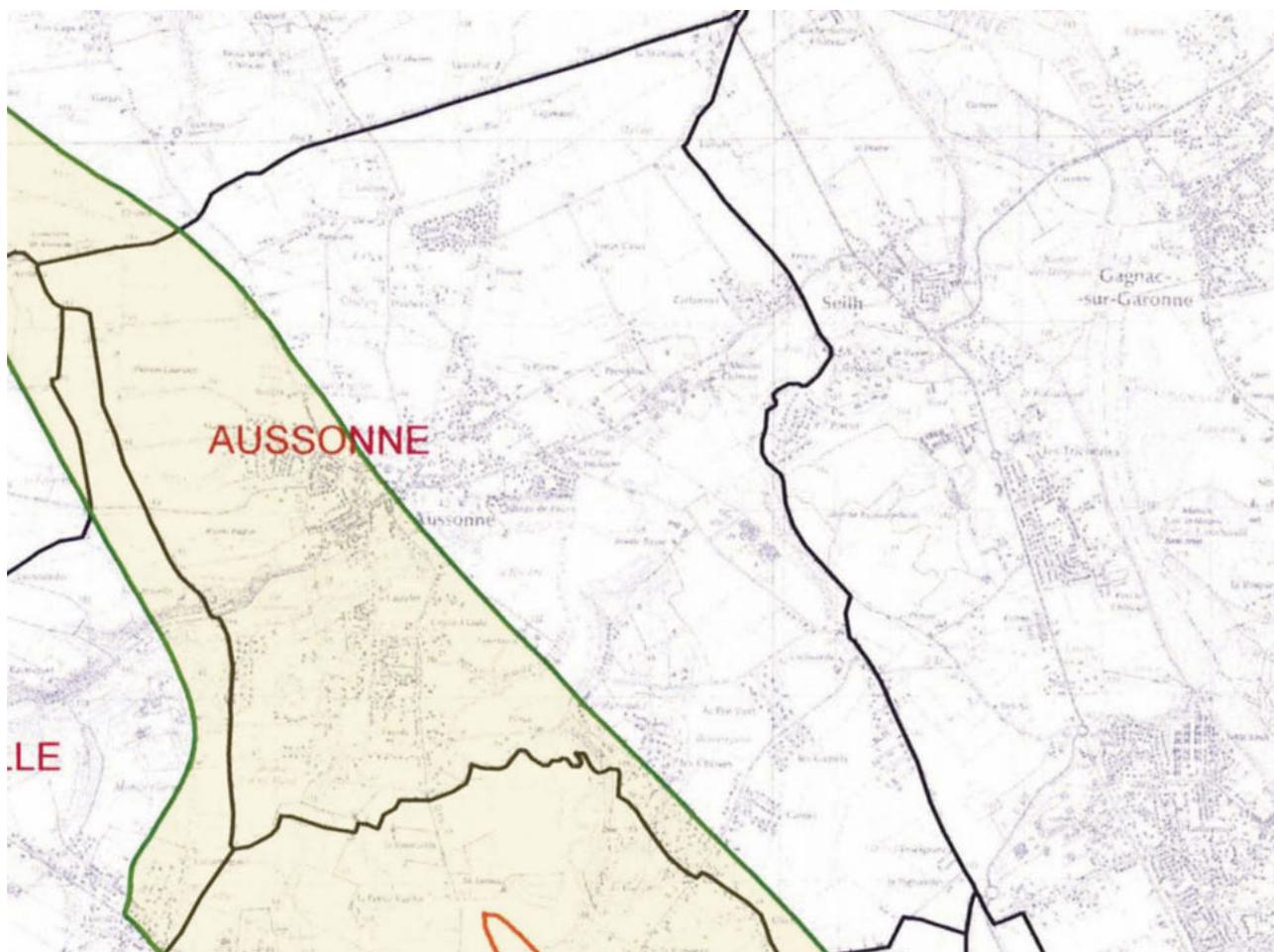
Enfin, n'oubliez pas de déposer vos dossiers avant le 31 décembre 2013 auprès de : Société Aéroport Toulouse-Blagnac - Service environnement / Aide à l'insonorisation - BP 90103 - 31703 Blagnac Cedex



**Plus d'infos :**  
**Permanences Téléphoniques**  
**du mardi au vendredi de 9h à 12h**  
**Tél - 05.34.61.80.97 ou**  
**05 34 61 83 92**

### Plan de Gêne Sonore

*Le secteur de la ville couvert par le Plan de Gêne Sonore. Plus d'infos en mairie, auprès du service urbanisme.*





## Un plan pour diminuer les déchets

La communauté urbaine met en œuvre un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), avec le soutien de l'Ademe (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), pour réduire de 7 % la production d'ordures ménagères d'ici à 2016. Dix actions peuvent aider habitants, entreprises et collectivité à atteindre cet objectif. Promotion du compostage individuel et collectif, distribution du Stop Pub, éco-exemplarité des services publics, développement de la collecte des textiles, sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation du réemploi et de la réparation...

**Plus d'infos - [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)**  
**(rubrique : Mission > Déchets/Propreté > Prévention des déchets)**

## Plan Climat Toulouse Métropole

Outil de lutte contre le changement climatique, le Plan Climat Energies Territorial de Toulouse-Métropole 2012-2020 a été voté en conseil de communauté le 29 mars 2012. Il apporte des réponses collectives au territoire pour son développement durable et recense les initiatives à prendre d'ici 2020 et notamment les 20 actions phare qui mettent en valeur les pratiques éco-responsables pouvant être facilement appliquées. Ce guide est à disposition du public, en mairie.

## Sondages archéologiques

Des travaux paraissent en cours sur la zone de Garossos qui accueillera le Parc des Expositions. Pas d'effolement, il ne s'agit pas des premières opérations du chantier. Les pluies du printemps avaient arrêté les sondages archéologiques. Il s'agit donc là de la 2ème campagne de fouilles.



## Mieux connaître pour mieux gérer

Toulouse Métropole met en œuvre plusieurs initiatives pour sensibiliser les citoyens à la problématique environnementale. Chacun peut, en particulier, mieux connaître les filières de traitement et le devenir des déchets triés. En particulier :

***Du 16 au 24 novembre la communauté urbaine lance une campagne d'affiches sur le compostage.***

***Des visites publiques sont organisées :***

- Sur le site de traitement des déchets de Bessières (Unité de valorisation énergétique (= incinérateur) et centre de tri), le Vendredi 22 novembre à 14h et le Jeudi 19 décembre à 14h. Ces visites se font après inscription auprès de la société Econotre - 05 34 26 03 06 et ne sont pas accessibles aux enfants de moins de 15 ans. Elles sont soumises à certaines conditions de santé.
- A l'Usine d'incinération et valorisation énergétique du Mirail (SETMI) Contact : [www.uve-setmi.info/visites](http://www.uve-setmi.info/visites) ( 05.34.39.42.02 ou [visites.veolia@manatech.fr](mailto:visites.veolia@manatech.fr))
- Au Centre de tri des emballages ménagers de Toulouse Contact Marielle Brousset au 05 67 73 82 77 ou [marielle.brousset@toulouse-metropole.fr](mailto:marielle.brousset@toulouse-metropole.fr)
- Pour les autres sites (plate-forme de compostage de Daturas à Toulouse, déchetteries et centre de transfert) Contact : Verna Bost (05 67 73 82 15) ou Pierre Juarès (05 61 22 25 56)

## Collecte des encombrants

C'est un « service » plus qu'offre la mairie à ses administrés. Le service de ramassage des encombrants est gratuit. L'enlèvement est réservé aux objets non-transportables dans un véhicule personnel et soumis à inscriptions auprès de la mairie.

**La prochaine collecte aura lieu le 20 novembre.**  
**Inscriptions obligatoires à l'accueil de la mairie - 05 62 13 47 20**

## Centenaire

### Maximilienne Roussel, cent ans et du tempérament



C'est joviale et même « excitée », avouait-elle que Maximilienne Roussel a fait son entrée à la salle n°1 pour fêter un anniversaire qui compte, celui de ses 100 ans ! Sur le pied de guerre depuis le matin, elle attendait cette fête avec beaucoup d'impatience.

Née le 10 août 1913, Maximilienne a traversé le siècle, toujours avec la même farouche énergie, voire, un brin d'autorité ! Arrivée en 1962 à Aussonne, notre centenaire a toujours fait preuve « d'un caractère bien trempé » reconnaissent ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants qui entouraient leur aïeule d'attentions et d'affection. Plus trop bon pied ni trop bon œil, Maximilienne a par contre toute sa lucidité : « Vous êtes notre chef à tous », disait-elle, reconnaissant Lysiane Maurel, maire, venue lui rendre visite ! Un humour qui ne la quitte guère. « Surtout aujourd'hui », disait-elle avec un brin d'espièglerie.

Ses amis du club de la Gaîté étaient aussi à ses côtés, elle qui y a joué des parties de cartes légendaires. Les cartes, c'est une de ses pas-

sions. « Elle était acharnée, comptait vite et ne laissait rien passer », disent ses anciens coéquipiers de la belote ! On l'aura compris, Maximilienne Roussel n'a rien perdu de son tempérament au fil des ans !. Elle attribue sa longévité à une vie saine : « je n'ai jamais fait d'excès, je mange raisonnablement », disait-elle.

Deuxième administrée à fêter son centenaire cette année, Maximilienne Roussel a su apprécier les présents qui marquaient cet événement, notamment, un bouquet de 100 roses et la médaille de la ville offerts par la municipalité que lui remettaient Lysiane Maurel, Danielle Audiguier, adjointe au maire chargée des Affaires Sociales et Chantal Schintone, conseillère municipale. A l'heure du toast, elle s'est réjouie aussi des nombreux cadeaux reçus, en particulier... des chocolats ! Les chocolats à 100 ans, ce n'est pas un excès, c'est juste une douceur ! Et pour conclure, elle donnait rendez-vous à ses proches l'année prochaine ! C'est noté !

**Bon anniversaire Maximilienne !**

*En bref*

#### Inscriptions sur les listes électorales

Le calendrier électoral pour 2014 est fixé. Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars et les européennes le 25 mai. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2014, il faut s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013. Les inscriptions se font en mairie.

#### Immatriculation des véhicules

A compter du 4 novembre 2013, ne seront acceptés en règlement du coût des certificats d'immatriculation (cartes grises) que les chèques libellés à l'ordre du régisseur de recettes. L'ordre du trésor public n'est plus admis.



## François Cros Un prince au pays de l'Ovale

A l'autre bout de l'échelle des âges, François Cros mérite aussi de figurer au palmarès des citoyens d'honneur. La ville lui a d'ailleurs remis en juin le trophée des Champions. Ado, à défaut d'école de rugby à Aussonne, François Cros débute sa carrière à Seilh. Un essai concluant. Quelques saisons plus loin, au sein de l'entente Seilh/Grenade, François Cros reste « un régal pour ses coaches », diront ses entraîneurs. Bon sportif et beau joueur, il contribue aux victoires comme il accepte les défaites... avec talent et fair play. Après une sélection chez les -14/-15 ans, il franchit un pas supplémentaire et intègre le pôle sport de Jolimont. Du même coup, il signe son entrée au Stade Toulousain en équipe cadets. Dès lors, la progression est constante : en - de 17 ans, il est sélectionné en équipe de France B ; en moins de 18 ans, il participe au championnat d'Europe. En - de 19 ans, il suit la formation des équipes pros au centre national de Marcoussis. En - de 20

ans, la saison passée, il vivra deux événements forts, la Coupe du Monde et le tournoi des VI nations des - 20 ans. Autant de bonheurs qu'il mesure... et qu'il prépare. « Rien n'est jamais acquis, chaque saison donne lieu à sélection ; il faut toujours travailler pour se maintenir au niveau », dit-il. Licencié au Stade Toulousain, en équipe espoir, il tire profit des stages à Marcoussis avec les « pros ». « Dans ces échanges nous profitons de l'expérience de joueurs affirmés », dit-il. Carré, François est aussi plombé : « J'ai de la chance ; je me consacre à fond à ma passion. Je voyage, je fais des rencontres... à mon âge, au-delà du sport, c'est une vie enrichissante », reconnaît-il... mais conscient de la fragilité des choses François Cros a son plan B : il suit en parallèle des études de podologie... une formation compatible avec sa vie de sportif de haut niveau. Pour l'instant, tout va bien.... Et on lui souhaite que ça dure longtemps, longtemps !

### Nouveau prêtre

Depuis la nomination d'Olivier de Germy à la charge d'Evêque d'Ajaccio, l'ensemble paroissial de Beauzelle dont dépend Aussonne était animé par la communauté des Béatitudes qui assurait les offices religieux. Le père Stéphane Ayouaz a été nommé le 20 juin, curé de l'ensemble paroissial. Le père Ayouaz est également délégué épiscopal auprès des séminaristes. Le Père Augustin de la communauté des Béatitudes, demeure prêtre coopérateur au service de l'ensemble paroissial de Beauzelle.

### En bref

## Médailleurs du travail Une nouvelle promotion

Comme chaque année, la ville accueillait ses nouveaux habitants et félicitait ses médaillés du travail. Volontairement réunis, ces deux événements mettent à l'honneur des administrés actifs, ceux qui, dans leur quotidien, participent à la dynamique d'une collectivité. Aux nouveaux habitants, au nom du conseil municipal Lysiane Maurel, disait le plaisir qu'elle avait à les rencontrer et à échanger autour des services, des réalisations, des projets. Les élus communaux s'étaient rendus disponibles pour approfondir les différents dossiers évoqués.

Aux médaillés, elle rappelait que 65 ans après la création des « Médailles du Travail », cette valeur reste une composante majeure de la vie du citoyen. A l'heure où le travail est devenu une denrée plus rare, une problématique de société, elle appréciait de pouvoir remettre une marque de reconnaissance à ceux qui ont trouvé dans leur emploi une stabilité au prix de compétences professionnelles reconnues mais aussi d'un engagement personnel certain.

### Grade Argent

Frédéric Bernabeu - Michel Bernard - Michèle Bernard - Bernadette de Souza - Stéphane Diebold - Thierry Gesta - Tarek Gharbi - Dominique Giovannangeli - Florent Herrero - Patrick Le Gall - Pierre Morvan - Patrick Plano - Sébastien Raynaud - Hélène Sabrier - Gilles Schintone - Angèle Vallée

### Grade Vermeil

Jean-Paul Bernès - Pascal Coll - Hélène Darnes - Joël Diana - Dominique Franques - Jean-Louis Gauthier - Thierry Herrero - Ali Khayat - Sylvie Larnaudie - Pierre Laroye - Bernard Papasian - Gérard Peyssi - Dominique Pinault - Mark Shaw - Daniel Varella

### Grade Or

Claudine Anglade - Alain Bourthoumieux - Gérard Boyer - Patrice Cariven - Mohamed Chouini - Jacques Commels - Yves Durand - Jeanine Hugonenc - Viviane Mermoud - Camille Monticelli - Liliane Routaboul

### Grade Grand Or

Danielle Bernes - Maryse Idiard - Monique Mazau - Nicole Postigo - Bernard Schiettekatte - Geneviève Van Rossem - Marc Vinsonneau

## Carnets †

### Un été marqué de noir

Ils avaient consacré temps et énergie à la cause publique et au bien de tous. Pierre Tort et Christian Antony nous ont quittés. Les élus et la ville entière rendent hommage à leur action .



Pierre Tort



Christian Antony

Pour partie, ils avaient fait chemin commun et leurs parcours présentaient quelques similitudes. Tous deux étaient anciens des pape-teries Job. Ils en avaient connu les riches heures avant d'en soutenir, en 1995, le rude combat. Tous deux avaient assuré avec passion et conviction leur mission de représentants syndicaux à la CGT. Avec un sens social aiguisé, tous deux avaient été de la fondation de la MGTS, aujourd'hui devenue Mutami. Enfin, tous deux avaient accepté la charge d'adjoints au maire de la commune. A ce titre, ils avaient contribué à l'organisation cohérente de la ville, à son urbanisation et son extension progressive. Aussonne compte son lot de citoyens engagés. Pierre Tort et Christian Antony étaient au premier rang. Au-delà de ces « gémellités », chacun était allé plus loin dans ses engagements.

#### Pierre Tort

Deuxième adjoint au maire de 1977 à 1983, il laissera aussi sa marque à l'amicale de la Fnaca. Fidèle patriote, il fut le fondateur de l'amicale locale en 1978 dont il fut aussi président. L'autre marque

indélébile est le nom attribué, sur sa demande expresse, à la rue du 19-mars 1962.

#### Christian Antony

Sa fibre associative en avait fait un des piliers de la ville. Disponible, à l'écoute, avec un « cœur plus grand que la main », il était toujours prêt à organiser ou soutenir les manifestations locales. Au Comité des Fêtes, il avait insufflé son esprit festif pendant ses 18 années de présidence. A l'Etoile Aussonnaise dont il assurait la comptabilité, il était l'un des bénévoles fidèles pour l'organisation du tournoi international. Attaché à sa ville et à son histoire, il avait pris en main les destinées du Foyer Rural il y a trois ans. Salsa, zumba, rando, expos... en trois saisons, entouré d'adhérents qu'il avait fédérés autour de lui, il avait su actualiser les programmes du Foyer Rural. Parti trop tôt et trop brutalement, Christian laissera le souvenir d'un président attentif et actif au bénéfice d'Aussonne. Aux familles affectées par ces deuils, la ville présente ses très sincères condoléances.

### En bref

#### Informations

La ville développe ses supports d'information. Après Aussonne-Actualités, Aussonne-Entre-Nous, un réseau d'affichage, le site internet, un journal défilant a été installé à l'accueil de la mairie. Il permet de visualiser, très rapidement, les renseignements pratiques, avis, calendriers, alertes... Dans le même esprit, les deux panneaux d'affichage dégradés, situés devant la Halle aux Sports et la Salle des Fêtes, ont fait peau neuve. Les nouveaux modèles sont sécurisés et fermés pour éviter l'affichage sauvage et assurer une bonne hiérarchisation des annonces. Ils sont à disposition des associations locales. En contrepartie, pour afficher, celles-ci doivent s'adresser en mairie. Tél 05 62 13 47 20 - La ville réfléchit aussi à l'implantation d'un journal lumineux. Emplacement et modalités sont à l'étude.



## Centre de lavage Géant Bleu mais ... propre !

« Je lave ma voiture dans une station de lavage », c'est l'une des préconisations faites par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour la bonne gestion de l'eau. Un lavage en station nécessite 60 litres d'eau, un lavage au bon vieux tuyau d'arrosage... 200 litres ! Ca, Florent Boyer et Alexandra Marty -les propriétaires-gérants de Géant Bleu- le savent. Le geste pour la planète, ils en ont fait un métier et ont installé leur activité près du Carrefour Market, une « implantation idéale. Nous jouxtons la station carburant, l'aire est en accès direct depuis le giratoire sans trop de circulation ou d'embouteillages », dit Florent. Fin août, l'installation était opérationnelle. Elle offre un service complet avec deux postes haute pression équipés de récepteurs et séparateurs d'hydrocarbures pour le recyclage de l'eau, un portique automatique dernière génération avec brosse antirayures pour les peintures métallisées. Le « plus », ce sont les deux postes aspirateurs et la borne de gonflage des pneus, un équipement qui se raréfie dans les stations services.



La station fonctionne en autonomie 24 h/24, 7 jours sur 7. Elle est entretenue au quotidien et bénéficie d'une surveillance à distance. Le paiement peut être effectué par CB, jetons ou même cartes de fidélité.

**Centre de lavage auto Géant Bleu - route de Seilh.  
Portes d'Aussonne**

## Thuillier Clim

Systèmes simples ou réversibles, ventilation, aération... professionnel du secteur, Eric Thuillier connaît parfaitement toutes les subtilités de la climatisation. En créant Thuillier Clim, cet artisan aussonnais a choisi d'apporter le petit « plus » à ses clients, le conseil du spécialiste. Eric Thuillier peut donc étudier une installation tout à fait appropriée à votre logement. Thuillier Clim assure la fourniture et la pose du matériel, mais également le dépannage et l'entretien des installations.

**Thuillier Clim - 20 chemin Mounestié à Aussonne  
05 34 52 38 78 ou 06 01 21 23 29  
E-mail : e.thuillier@sfr.fr**

## Santé Psychothérapeute

Installée sur la commune, Monya Boutera, psychologue a ouvert son cabinet chemin de Lagassine. Ses travaux l'ont menée à s'intéresser particulièrement aux enfants et adolescents. Elle intervient auprès des jeunes pour répondre aux problématiques de troubles du comportement, troubles émotionnels, phénomènes d'anxiété... Elle réalise des évaluations (tests du QI, de la personnalité...) et des accompagnements psychologiques. Egalement formée à l'hypnothérapie à visée thérapeutique, Monya Boutera peut intervenir auprès d'un public adultes pour aider à lutter contre la tabagie, les addictions, le stress, la dépression... Monya Boutera consulte sur rendez-vous.

**Contact - Monya Boutera - 867 Chemin de Lagassine  
06 35 29 62 78**

## Carsat

La Carsat fait évoluer ses procédures pour « se rapprocher des usagers ». Elle propose trois nouveaux moyens de gérer votre situation :

- l'adhésion à Midi-Premium, agence en ligne permet de créer un espace personnel et sécurisé pour transmettre les documents, les dossiers, entrer en contact avec l'e-conseillère et échanger avec une e-communauté.
  - la prise de rendez-vous par internet offre le choix du lieu, du jour et de l'heure du rendez-vous dans une agence retraite
  - Un entretien par web cam peut être réalisé avec un conseiller retraite, sans se déplacer, depuis le domicile ou depuis le lieu de travail
- Plus d'infos— [www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr)**



A ceux qui se sentent loin de l'e-administration avec ses e-dossiers et ses e-conseillers ou ceux que les démarches administratives déroutent, il faut rappeler que la commune met à disposition de ses habitants des services publics et gratuits. Vous avez des difficultés à remplir le dossier administratif ? Contactez le Lien Social qui vous aidera dans vos démarches. Vous avez des difficultés avec l'informatique, le PIJ est là pour vous aider à naviguer sur internet. Dans les deux cas vous ne serez pas guidés par des avatars, mais par des agents compétents et accueillants.

**Lien social - 200 route de Merville - Tél - 05.62.13.45.73  
PIJ - 3 rue du Fort - Tél : 05.34.52.92.64 -**



## Les rendez-vous de la rentrée

*La quatrième saison a déjà démarré et avec elle des occasions pour les Aussonnais de vivre des temps culturels de qualité. La programmation s'est renforcée grâce à des collaborations comme établie avec Bilou Toguna ou avec Jazz sur son 31.*

**29 novembre 2013**

Concert de Gospel avec **GOSPEL HARMONY CHOIR** à 21h à la salle des Fêtes

C'est avec enthousiasme que ce groupe de jeunes chanteurs s'est engagé dans le gospel, un chant qui demande maîtrise vocale et finesse d'interprétation. Autant de qualité que développent ces choristes... la fougue en plus. Entre autres reprises, ils interprètent "When the Saints" ou "Center of my Joy" en anglais, "Bondié Limyè Mwen" en créole ou encore "Loue ton Dieu" en français. Un vibrant voyage musical au cœur du gospel, où tout est affaire de grâce...

**Du 9 au 20 décembre 2013**

**Expo photo d'Alain GATEAU** en partenariat avec l'association "Bilou Toguna". Sur le thème du Mali  
Vernissage le 10 décembre à 19h00

Engagée auprès de la population malienne, cette association blagnacaise œuvre pour soutenir les villageois africains. Education, santé, eau, environnement... sont les points forts de son action. L'exposition, elle, s'arrête notamment sur d'émouvants portraits... une approche sensible et humaine du Mali.



### Expo photo Blagnac Constellation en images

En juin, un concours photo labellisé Blagnac Constellation s'est déroulé sur les communes fondatrices : Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Cornebarrieu, Mondonville et Seilh. Son thème était en lien avec le territoire : « Les gens et la vie de ma commune ». Trois Aussonnais ont participé à ce concours qui donnera lieu à une exposition - Le vernissage se déroulera le 28 novembre à la salle des Fêtes de Mondonville.

## Album

# Festival la Voix la Main au top ten !

La 10<sup>ème</sup> édition du Festival la Voix la Main n'aura pas trahi l'histoire. Portée depuis l'origine par un collectif de bénévoles avec le soutien de la commune, cette manifestation reste fidèle à ses principes. Conçue pour offrir aux Aussonnais une journée ludique et familiale autour d'activités gratuites, cette journée a tenu ses promesses : près de 500 Aussonnais ont franchi la porte de l'Ecole Jules-Ferry, le site qui accueille historiquement le festival. Parents et enfants découvrent ou redécouvrent toujours avec autant de plaisir les ateliers créatifs de la première heure ou les nouveautés qui, chaque année, émaillent le parcours. Repartir avec sa caricature gratuite ou son bijou en capsule de café, calligraphier son initiale ou repartir coiffée comme une fée, pour les plus petits barbouiller des murs entiers de dessins colorés et pour les ados « grafer » sous les conseils avisés d'artistes et d'experts... le festival, c'est tout ça à la fois... Ponctuée d'animations diverses, cette édition aura été marquée par l'exceptionnelle prestation de tambours bidons des musiciens de l'Institut des Jeunes Aveugles, partenaires fidèles de la manifestation. Associé de longue date, le prestidigitateur William Eston clôturait cette 10<sup>ème</sup> édition de façon... magique !





## Les Amis d'Emilien On agrandit le cercle

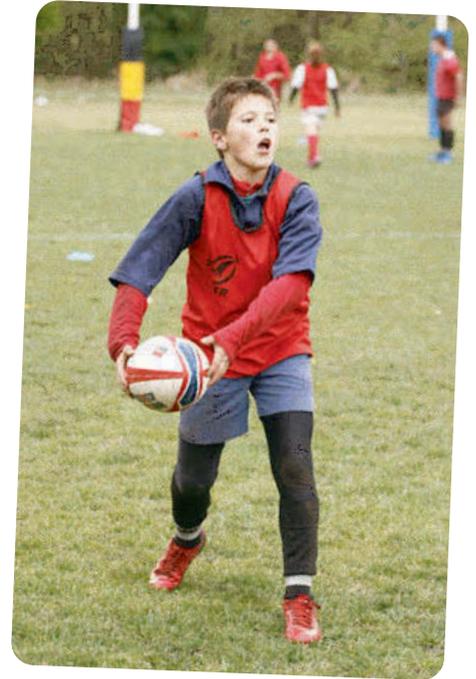
La première fois qu'Aussonne-Actualités a rencontré Emilien, c'était en 2007, lors de la création de l'association Emilien.D ». Depuis, Emilien a grandi... et plutôt bien. Il a eu 12 ans cet été et son sourire, aujourd'hui en dit long. Si l'AVC qui l'a affecté à sa naissance l'a privé d'une partie de son enfance, Emilien va mieux, bien mieux, merci ! L'abnégation de ses parents et le soutien actif et efficace des bénévoles « Les Amis d'Emilien », lui ont permis de franchir quelques étapes essentielles. Il marche, s'ouvre aux autres... Emilien progresse. Mais à quel prix !

Son programme de rééducation comprend des séances de stimulation multi-sensorielle non-agressives, en complément d'un parcours de soin classique. Mais mener à bien ces exercices ne peut se faire sans la participation de bénévoles. Leur rôle ? Assurer l'apprentissage, l'éveil, le jeu ... auprès d'Emilien. L'adolescent travaille tous les jours. Il faut donc de nombreux « amis » autour de lui pour l'aider dans ses acquisitions et son épanouissement. Vous disposez d'un peu de temps ? Rejoignez le rang. Partager cette aventure humaine et en retour voir progresser Emilien, c'est gratifiant. Exercices physiques, lecture, écriture, calcul, éveil au jeu, vélo, promenade... la gamme des activités est assez vaste pour que chacun puisse trouver un moyen de s'intégrer. L'aider ne nécessite aucune compétence particulière.

Le groupe Les Amis d'Emilien est la deuxième famille de l'adolescent. Très active elle était présente lors du vide-grenier de juin, au

forum des associations... Outre des bénévoles, elle cherche aussi des soutiens financiers pour aider les parents d'Emilien à faciliter le quotidien du jeune garçon. En effet des frais importants restent à leur charge. Emilien a grandi, c'est bien. Mais il faut renouveler son matériel : poussette et tricycle adaptés à son handicap, matériel pédagogique... Ces frais sont lourds et ne sont jamais pris en charge à 100%. Diverses associations aussonnaises étudient la possibilité de programmer des manifestations au profit d'Emilien. Un autre moyen d'aider sera d'y participer. Des T-shirts sont également en vente auprès de l'association. Un site très complet, illustré et très attractif retrace le quotidien d'Emilien, ses aventures et ses progrès... Il précise l'intervention des bénévoles.

**Pour plus d'infos, on clique sur :**  
<http://www.emilien-donnadieu.org/>  
**Contacts - 05 61 82 97 27**  
[emilien.communication@orange.fr](mailto:emilien.communication@orange.fr)



## Rugby L'école de rugby garde le souffle !

Ils troquent le cartable pour le sac de sports et les baskets pour les crampons...avec plaisir. Aller à l'école... de rugby, c'est tout bonheur pour les petits Aussonnais. La preuve, l'école créée au sein d'Aussonne Rugby Constellation, entame sa 5ème saison. Depuis 2009, la progression a été spectaculaire. Démarrée avec 20 enfants et 3 éducateurs, elle compte aujourd'hui 71 inscrits encadrés par 14 éducateurs. Elle a ainsi pu se structurer autour de trois sections : les U7 avec 20 enfants, les U9 avec 22 enfants et les U11 avec 29 enfants. Cette progression a connu un léger fléchissement cette rentrée mais seulement dans la section des U7. Mais la saison vient à peine de démarrer.

**Si votre enfant est né en 2007 ou 2008, s'il souhaite se dépenser sagement tout en s'ouvrant aux valeurs sportives, il est encore temps de l'inscrire auprès de Denis Laurens par téléphone au 06-34-01-82-31 ou par mail [denis.laurens31@orange.fr](mailto:denis.laurens31@orange.fr).**

### En bref

#### Forum des Associations

Ca bouchonnait sur le parking et on avait rajouté des tables dans la Halle aux Sports... des signes qui ne trompent pas : le forum des associations a, cette année, battu les records de fréquentation. Arrivée de nouveaux habitants, de nouvelles associations et de nouvelles activités dans les associations aussonnaises... les trois facteurs cumulés ont amené à la Halle aux Sports un très large public.

#### Club de la gaité, le programme

Il a repris ses activités en septembre et propose, ce trimestre, quelques temps forts : le 17 novembre, grand loto, à 15 h à la Salle des Fêtes, le 15 décembre, le repas gourmand de Noël. Enfin, on réserve la date : l'assemblée générale du club de la Gaité aura lieu le 16 janvier à 15 h à la Salle des Fêtes. Par contre, le club fait la trêve des confiseurs du 23 décembre au 6 janvier.



## Judo

# La technique et la dynamique

Il était une fois... un groupe de sportifs, réunis par la passion du judo et par l'amitié. Ainsi débute l'histoire du Judo Aussonne Bushido. De cette culture commune, les dirigeants ont conservé ce qu'ils estiment être le meilleur : un enseignement technique de qualité et une volonté affichée d'inscrire le club dans une dynamique locale.

Pour le volet sportif, ils ont mis tous les atouts dans leur jeu : les trois enseignants sont tous titulaires d'un brevet d'Etat. Chacun exerce dans sa discipline de prédilection pour apporter le meilleur aux prati-

quants. Bruno Martin est en charge des entraînements adultes, Laurent Nonne, des cours de Jujitsu et taïso et Philippe Pagès des cours enfants.

Plus de 70 adhérents se sont inscrits pour cette première saison et les entraînements ont été organisés en quatre niveaux d'âge : Baby (4-6 ans), enfants 6-9 ans), ados (10-13 ans) et adultes.

Pour le galop d'essai, le club prend ses marques dans la ville. Mais il ne s'arrêtera pas là. « L'objectif est aussi de s'inscrire dans une dynamique, de développer un véritable

esprit de club, de contribuer à l'émergence d'événements locaux, si possible de coopérer avec le milieu scolaire, d'élargir l'accueil à des personnes en situation de handicap... » L'affluence des inscriptions passée, le bureau va se mobiliser sur ces projets, les structurer pour permettre leur mise en œuvre.

**Toutes les infos concernant le JAB**

**sont sur : [www.jab31.fr](http://www.jab31.fr)**

**Informations et actualités sont**

**disponibles sur : [jab31.blogspot.com](http://jab31.blogspot.com)**

## Un nouveau site pour Ausson' du Rock

Pour en savoir plus sur l'association, son fonctionnement, son programme, on clique sur :

<http://aussondurock.e-monsite.com/blog/nouveau-site-internet.html>



*En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.*

## La majorité au Conseil Municipal

### Agir pour Aussonne avec la Gauche Plurielle

Le 26 août 2013, 21h00, séance publique du Conseil Municipal dont l'ordre du jour comporte 19 points.

**1 – PERSONNEL** – 2 des 4 délibérations à prendre étaient relatives à des créations de postes afin de prendre en compte l'évolution de carrière des agents communaux dans le cadre de leur service.

Malgré un vote à l'unanimité, ces 2 points ont reçus de la part de la minorité un commentaire surprenant : - les agents proposés aux avancements de grade comme à la promotion interne auraient été choisis en fonction de leurs affinités avec la majorité municipale – Cette insinuation venait d'une ancienne fonctionnaire territoriale depuis peu fonctionnaire d'Etat.

Rappel de la procédure – le candidat à l'avancement de grade comme à la promotion interne est proposé par la collectivité en fonction de son ancienneté, de sa manière de servir, pour figurer sur une liste remise au Centre de Gestion (CDG) de la Fonction Publique de la Haute-Garonne. Après avoir passé le filtre de critères spécifiques, l'ensemble des dossiers, pour le département de la Haute-Garonne, sont présentés à la Commission Administrative Paritaire (CAP) du CDG, composée à parité d'élus et de représentants syndicaux des agents. Cette dernière donne un avis sur la situation administrative proposée pour chaque agent, qui est transmis à la Collectivité, qui, elle-même, le met en application.

Ainsi les agents concernés par ces 2 délibérations ont reçu des avis favorables lors de la séance de la CAP du CDG du 7 septembre 2013 ;

Conclusion : ces agents ne sont pas les « préférés » de la municipalité mais ont eu, dans le cadre du développement de leur carrière, les mêmes possibilités d'avancement ou de promotion que chaque agent présenté, année après année, par chacune des communes du Département.

**2 – URBANISME** – cession d'un bien immobilier

Commentaire de la Minorité : cession pour un montant trop bas, une offre à une société d'HLM cotée en bourse, un cadeau qui ne bénéficiera pas aux locataires.

Réponse : ce bâtiment comprenant 2 anciens logements de 50 m<sup>2</sup> chacun, délabrés et insalubres, a été vendu pour un prix de 50.000 € (selon l'estimation du Service des Domaines) à une société d'HLM (suite à une mise en concurrence) afin de pouvoir réaliser sur la même emprise, 2 petits logements sociaux avec des loyers très bas, accessibles aux familles défavorisées.

La Minorité municipale, qui a voté contre cette cession, méconnaît que, depuis 1990, la mise à disposition d'un terrain ou la vente à prix mesuré d'un bâtiment à réhabiliter à une société d'H(habitation) L(oyer) M(modéré), sont 2 des mesures prises par notre commune afin d'installer des logements sociaux sur son territoire et d'obtenir ainsi des loyers modérés.

Notre commentaire : il est facile d'insinuer ou de distiller des allégations dénuées de fondements lorsqu'il y a une insuffisante connaissance ou une ignorance des procédures.

Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 26 août 2013 -

**La majorité Municipale**

## La minorité au Conseil Municipal

### Aussonne Avenir, Droite, ouverture et Progrès

VOS IMPÔTS ! Du national au local: même politique!

C'est la double peine pour les Aussonnais ! Alors que beaucoup de communes avoisinantes, conscientes de la perte historique du pouvoir d'achat, n'ont pas augmenté les impôts fonciers, la majorité de gauche au pouvoir à Aussonne vota toutes les propositions de Mme le Maire.

Mais Mme Le Maire nous avait prévenu, les Aussonnais devront payer plus d'impôts, c'est fait!

Conseil municipal du 9 avril 2013 : NOUS AVONS VOTE CONTRE !

Taxe habitation : 10.98% - Taxe sur le foncier bâti : 16.56% - Taxe sur le foncier non bâti : 82.66%

Nous restons en dessous de la moyenne nationale, mais au-dessus de la moyenne régionale!

Regarder bien vos feuilles d'imposition, car ces taxes s'ajoutent à celle de la communauté urbaine de Toulouse !

La pause fiscale promise par les socialistes: à Aussonne comme à Paris ce n'est pas pour maintenant!

**L'équipe de la minorité - Sabrina SUZE - Claire GESTA - Julien FERTE - Philippe LOUGE**

**Alternanceaussonne31@gmail.com**

## Urgences

**Pompiers : 18**  
**SAMU : 15**  
**Enfants disparus - 116 000**

## Services publics

**Mairie : 05 62 13 47 20**  
**Site : [www.aussonne.fr](http://www.aussonne.fr)**  
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.  
**Services techniques**  
 05 62 13 22 90  
**Police municipale :**  
 05.62.13.47.24  
**Direction Service enfance-jeunesse-éducation**  
 05 62 13 47 20  
 • Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 51 71  
 • Crèche Prunel : 05 62 13 45 75  
 • Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54  
 • Relais d'Assistantes Maternelles : 05 34 52 03 65  
 • Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 61 85 51 71  
 • Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64  
 • ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53  
 • ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87  
 • Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

### Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28  
 Fax : 05 61 59 53 80  
 CCAS :  
 - Karine DANOS : 05 62 13 45 73  
 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28  
 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65  
 Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

### La Poste : 3631

Site : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)  
 Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

### Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h  
 Contacts - 05 62 74 51 70  
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

### Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

### Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

## Permanences

**Députée :** Françoise Imbert  
 A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél. 05 62 80 45 88  
**Conseillère Générale**  
 Véronique Volto - 05.34.33.32.31  
**Conseiller juridique**  
 Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

### Assistants sociaux

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

## Infos pratiques

### Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie, La prochaine collecte aura lieu le 20 novembre

### Collecte de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur [www.aussonne.fr](http://www.aussonne.fr) - rubrique Agenda. ou [www.donusang.net](http://www.donusang.net) / onglet chercher une collecte.

### Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

### Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

## Associations

### A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

### Ausson du rock

M. Prévost - 06 76 51 74 35

### Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou

05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du

mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3

### Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

### Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

### Cercle Canin Aussonnais

Mme Agullo - 06 16 19 06 76

### Club de la Gaieté

M. Barbiero - 05 61 85 18 70

### Comité des Fêtes

Mme Lian - 05 62 13 47 20

### Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

### Cuisine en vie

Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou

05 34 52 93 74

### Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

### Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

### EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Marcel

### Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

### F.N.A.C.A.

M. Bergeron - 05 61 85 06 22

### Foyer Rural

Local : 05 61 85 33 29

### Gros Câlin (crèche associative)

Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05

Crèche : 05 61 85 19 93

### Judo Aussonne Bushido

Mme Gentes - contact@jab31.fr

### Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

### L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

### Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 05 61 42 71 40

### Association des Parents d'Elèves (APE)

M. Abrial - 09 63 06 45 49

### Parents d'Elèves de Jules-Ferry

Marion Barreau - 05 34 59 19 78

### FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

### Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

### Rugby-Constellation

M. Bernès - 06 80 35 14 34

### Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 30 31 71

### Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

- 06 62 86 27 43

### Thieu Lâm

### Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

### Union Harmonique

M. Prevost - 05 61 85 03 26

### Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Dechaud - 05 61 85 70 93

### Délégations Départementales ou Régionales :

- Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

- Association des Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

## Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

### En novembre

- Samedi 9 novembre à 20 h à la Salle des Fêtes, soirée châtaignes organisée par la Fnaca
- Lundi 11 novembre à 11 h, commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts
- Dimanche 17 novembre à 15 h à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Club de la Gaieté
- Vendredi 22 novembre à 21 h à la Salle des Fêtes loto organisé par le Club de basket
- Vendredi 29 novembre à 21h à la Salle des Fêtes, concert de Gospel avec le Gospel Harmony Choir organisé par la Commission Culture communale

### En décembre

- Vendredi 6 décembre à la Salle Associative n°1, Assemblée générale du Cycloclub
- Du 9 au 20 décembre Exposition photos d'Alain Gateau sur le thème du Mali, à la salle du Conseil Municipal, en partenariat avec l'association "Bilou Toguna" sur le thème du Mali. Vernissage le 10 décembre à 19h
- Jeudi 12 décembre de 14 h à 17 h, au Lien Social, permanence de médiation familiale
- Samedi 14 décembre à la Salle des Fêtes, spectacle de Noël de l'Ecole de Musique et de Danse
- Lundi 16 et mardi 17 septembre, à 10 h et 14 h à la Salle des Fêtes, spectacles scolaires
- Vendredi 20 décembre, à la Salle des Fêtes, spectacles de Noël pour le RAM et les crèches

### En janvier

- Dimanche 5 janvier à 15 h à la Salle des Fêtes, loto du foot
- Jeudi 16 janvier à 15 h, à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale du Club de la Gaieté
- Vendredi 31 janvier à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, loto du basket

## ETAT CIVIL

**Naissances :** Emylia Larem (27-06) - Léo Cros (28-06) - Alycia Mula (04-07) - Elaïa Touffet (07-07) - Maxime Murador (08-07) - Clara Soveja (10-07) - Thomas Descargues (15-07) - Maïana Falgade (15-07) - Lucy Tournier (17-07) - Jade Sabathé-Tapie (21-07) - Jamie Blanchet (23-07) - Lucas Jeanjean (17-07) - Pauline Lucas (27-07) - Ellie DesquesnesReitz (27-07) - Léo Godard (02-08) - Nathan Skallilami (03-08) - Nourhène Khanfous (06-08) - Maxime Ramirez (07-08) - Steven Michel-Mengardouque (08-08) - Diana Lech'Hab (09-08) - Ahmed Amri (18-08) - Maëlan Cottiard (22-08) - Adam Ben Choug (22-08) - Anthonin Jauny (27-08) - Dimitri Vignes (01-09) - Lisa Vignères (03-09) - Laurent Bekko (05-09) - Léo Labarthe (14-09) - Valentin Fichou-Leroy (18-09) - Charlotte David (22-09) - Hugo Shaw (24-09) - Noah Philyls (25-09) - Robin Maurel (02-10)

**Mariages :** David Buchot et Célie Jobard (06-07) - Sébastien Obierti et Nawal Saâdaoui (06-07) - Adnan Aissaoui et Floriane Duclat (06-07) - Romain Dupouy et Cécile Pannebiau (13-07) - Philippe Sirjean et Béatrice Munoz (20-07) - Romain Andrieu et Charlyne Cousseau (27-07) - Frédéric Brouck et Chrystelle Millan (10-08) - Ludovic Dussault et Christelle Lacomme (17-08) - Alban Sançon et Lucie Alizon (17-08) - Jonathan Garcia et Camille Baudry (24-08) - Guillaume Lian et Justine Durget (31-08) - Stéphane Moussa et Sophie Lopez (14-09) - Jean-Luc Bueno et Nathalie Fauroux (28-09)

**Décès :** Pierre Tort (19-07) - Christian Antony (07-09) - Gibert Favresse (12-09)

 [www.aussonne.fr](http://www.aussonne.fr)



## Animation des Branas

Cette manifestation, sportive et bon enfant, signe chaque année la fin des vacances ou ... la rentrée des classes. C'est le moment où les Aussonnais se retrouvent après la pause estivale.

### Course cycliste

Organisée par l'USC Colomiers et le Club Cyclotouriste d'Aussonne, cette course marque par son esprit fair play. L'élitisme n'a pas ici sa place. A l'arrivée, si le sprint est musclé, c'est pour la beauté du sport, pas forcément pour la prime. Les coureurs se dopent à l'enthousiasme de leurs supporters qui viennent toujours nombreux soutenir leurs efforts. L'édition 2013 n'a rien changé à ce grand prix d'Aussonne qui voit s'engager des coureurs de niveaux différents, des juniors aux 5ème catégories. Sympathique et oxygénant.



### Le palmarès

1ère catégorie - Patrick Clot Castelsarrazin - 2ème catégorie Benjamin Graignic Colomiers - 3ème catégorie Sébastien Jean L'Union - 4ème catégorie Christian Loncke Villemur - 5ème catégorie Patrick Fontaine Colomiers - Cadets Titouan Guy Carbonne - Juniors Quentin Duchayne Colomiers - Challenge : 1er et 2ème catégorie Patrick Clot - Catégories jeunes : Quentin Duchayne Colomiers

### Le Challenge Eric-Reiz

L'esprit fair play vaut aussi pour le Challenge Eric-Reiz auquel la ville est très attachée. Largement ouvert à tous les Aussonnais, licenciés ou non, ce concours attire toujours de nombreux pétanqueurs. Une soixantaine d'entre eux se sont affrontés en triplettes, sous un soleil très agréable. Le trophée a été remis par Madame Reiz à la triplette formée de Thierry Maron - Sylvain Muraro - Hermine Bernardi. Les triplettes Marc Reiz - Jean-Baptiste Bahari - Nohen Reiz et Oscar Bernardi - Viviane Tisseyre - Maryse Pilon s'octroyaient respectivement les 2nde et 3ème places. La Boule Joyeuse Aussonnaise encourageait aussi la relève en remettant la coupe des jeunes à Nohen Reiz et Pierre Beuillé.



### Aligot, une joyeuse tablée

Comme chaque année, le Comité des Fêtes réchauffait les premières fraîcheurs de l'automne en servant son traditionnel aligot. Si les assiettes ont fait le plein de cette spécialité tellement appréciée, la Halle Pierre-Denis, elle, avait fait le plein de participants. Le repas d'automne du Comité est, décidément, une manifestation qui... fait recette.

